



N° 60 – avril 2008

Sommaire

LA VIE DE L'ASSOCIATION

Rendez-vous saléviens
 Terres et pouvoirs partagés :Genève & Savoie
 Conférences saléviennes
 Saléviens de Paris
 La bibliothèque accessible par internet
 Les nouveautés du site internet
 Bibliothèque salévienne

CARNET

Nos joies, nos peines
 Nouveaux membres

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

Comment dater les photos de famille
 Information
 Publications savoyardes
 Avis de recherche
 Expositions

IL ETAIT UNE FOIS

Yvonne Heilbronner
 Henry Dunant
 Emile Chautemps et « l'affaire de Cluses »
 Vente des biens nationaux dans le Vuache

Echos Saléviens n° 16

LA VIE DE L'ASSOCIATION

RENDEZ-VOUS SALÉVIENS

RAPPEL

LE SAMEDI 19 AVRIL A 20 H 30, à la **MAISON DU SALEVE A PRESILLY** (près de la Chartreuse de Pomier) **Manfred Schmitt** comparera pour nous **l'Alsace et la Savoie** : des similitudes de destins, des cultures différentes.

TERRES ET POUVOIRS PARTAGÉS ENTRE GENÈVE ET SAVOIE

Parmi l'ensemble des travaux réalisés dans le cadre des Terres de Saint-Victor et Chapitre, vous pouvez désormais accéder par internet aux sources des Terres de Saint-Victor et Chapitre, c'est-à-dire à l'inventaire des documents détenus par les archives d'Etat de Genève sur le site des "Archives d'Etat de Genève" (lien à partir du site de La Salévienne) puis cliquer sur « base de donnée adhémar et archives en ligne » puis,

sur Base de donnée adhémar, ouvrir l'onglet « recherche » puis dans « recherche par fonds » taper « prieuré de Saint-Victor » (consulter surtout le chapitre « titres et droits de la seigneurie » ensuite cliquer sur « série » : Ce site permet de retrouver les documents avec une rapide description de son contenu et des listes de mots-clé (noms des villages cités, noms de familles et thèmes cités). Cette base doit permettre d'enrichir très largement l'histoire de nos communes, tout particulièrement du XI^e au XVIII^e siècle.

CONFÉRENCES SALÉVIENNES

Germain Sommeiller 1815 - 1871

Le 19 janvier 2008, dans le cadre de la Maison du Salève, une assistance très intéressée est venue écouter M. Daniel Grange, professeur d'histoire honoraire de l'université de Grenoble. Celui-ci a bien voulu nous donner un résumé de sa conférence.

Saint-Jeoire peut s'enorgueillir d'être la patrie d'un des plus grands ingénieurs du XIX^e siècle, le réalisateur de la première grande percée alpine : Germain Sommeiller.

Il fait ses études au collège de Mélan (Taninges) puis d'Annecy avant de partir pour Turin pour suivre une formation d'ingénieur. Il achève ses études par des années de stages en Belgique et en Angleterre avant de revenir à Turin où il intègre le corps des **ingénieurs civils piémontais**.

A Turin, Sommeiller a la fortune de se lier d'amitié avec Cavour, futur premier ministre et futur réalisateur de l'Unité italienne qui a pour but premier de moderniser le Piémont et de réaliser un solide réseau de voies ferrées. De là l'idée de créer une liaison ferroviaire avec la France et donc de réaliser le percement des Alpes, entreprise titanique pour cette époque.

Sommeiller adhère aux vues de Cavour et va s'embarquer dans cette opération surhumaine, qui usera ses forces et abrègera ses jours.

Il effectue les travaux d'expérimentation pendant la période 1848-1857 sur la ligne Gênes-Alexandrie où il s'agit de traverser

l'Apennin avec un tunnel de 3 km (Giovi) et une rampe de 35 ‰, et réfléchit sur la technologie en cours : perforatrice à vapeur de Bartlett, technique de l'air comprimé, moyens de traction ferroviaire. L'idée lui vient de combiner la perforatrice Bartlett (libérée de sa machine à vapeur) avec la technique de l'air comprimé améliorée par ses soins et d'utiliser les chutes d'eau pour produire une énergie qui serait stockée dans des compresseurs et acheminée par des conduits gommés jusqu'au fond des tunnels. Sur ces bases il présente un plan de percement du tunnel du Fréjus dont le principe est adopté par le Parlement de Turin en juin 1857.

L'entreprise du Fréjus durera 14 ans, de 1857 à 1871. La première mine explose à Modane le 31 août 1857 en présence du roi Victor-Emmanuel et du prince Napoléon.

Le tracé du tunnel (13,6 km de Modane à Bardonnèche) avait été précédé d'études géologiques et balisé (par triangulation et trigonométrie) en utilisant les repères fournis par les sommets alpins et les balises égrenées sur les cimes dans le voisinage de la pointe du Fréjus (2907 m).

Des choix audacieux avaient été faits pour rendre plus rapide le chantier : tracé à pente double, double percée (à partir de Modane et à partir de Bardonnèche) avec le danger, pour les deux tracés, de ne pas se rencontrer. Les perforatrices et les compresseurs furent amenés, avec les plus grandes difficultés, de Belgique où ils étaient fabriqués.

Sur place, tant à Modane qu'à Bardonnèche, il fallut capter les torrents, construire des conduites forcées, bâtir les installations pour les compresseurs, construire des ateliers et des entrepôts, tracer des routes et des rampes d'accès, bâtir des bureaux, des habitations, des cantines, des infirmeries pour quelque 4000 ouvriers et leur famille qu'il fallait nourrir et loger. Travail harassant que supervisait Germain Sommeiller assisté de deux amis de longue date : les ingénieurs Grandis et Grattoni.

A partir du moment où les perforatrices furent en état de fonctionner, la percée put atteindre 200 à 450 m d'avancée par an selon la dureté de la roche rencontrée. Les perforatrices creusaient des forages de 90 cm

qu'on bourrait d'explosif ; ensuite : explosion puis évacuation des déblais et ainsi de suite ; au total jusqu'à 2 m d'avancée par jour.

Sommeiller dut faire face à d'innombrables difficultés ou imprévus qui surgirent sur place (jusqu'à l'explosion d'une poudrière et à une épidémie de choléra). Il dut parer aux attaques des concurrents et des envieux, faire front au dénigrement de la presse française qui, pendant longtemps, critiqua une entreprise dont les Français n'avaient eu ni l'initiative ni la maîtrise d'œuvre. Cent fois l'ingénieur savoyard refit ses calculs pour être certain que les deux percées coïncideraient à leur terme. Enfin, le 25 décembre 1870, les derniers pans de roches tombaient, les deux galeries coïncidaient presque exactement : erreur de hauteur : 60 cm, erreur de direction : 40 cm (sur un tracé de 13,6 km !)

Mais Sommeiller était épuisé. Il put cependant traverser son tunnel, couché sur une draisine. Six mois plus tard, il mourait à Saint-Jeoire à 56 ans. Il ne put pas assister à l'inauguration du tunnel qui eut lieu le 17 septembre 1871.

Ainsi Germain Sommeiller avait eu l'audace de se lancer dans une entreprise de géant : la percée des Alpes, rejetant de ce fait dans une sorte de préhistoire les légendaires passages des Alpes d'Hannibal et de Napoléon. Pour cela il avait mis au point une série de techniques et de savoir-faire révolutionnaires à son époque. Dans les années **1960**, le fameux Jumbo du tunnel du Mont-Blanc, fonctionnait encore sur les bases établies par Sommeiller.

En 1855, les Américains entreprennent le premier grand tunnel sous les Appalaches (tunnel Hoosac – 8 km). Très rapidement ils sont bloqués et pensent abandonner l'entreprise. En 1862, ils entendent parler du Fréjus et de la perforatrice à air comprimé. Ils envoient sur place l'ingénieur Charles Storrow qui importe en Amérique la machine de Sommeiller et sauve l'entreprise. A cette époque-là, les transferts de technologie fonctionnaient de l'Est vers l'Ouest !

Mais qui parle de Sommeiller aujourd'hui en Savoie ?

Daniel Grange



La vie rêvée des Italiens ?

Invité par la Salévienne, le samedi 16 février 2008 à 15 h. dans la salle municipale de Bossey, **Mino Faïta** est venu présenter son dernier livre : « **La vie rêvée des Italiens ?** »

Alors que nos deux départements figurent parmi les principales zones d'accueil de l'immigration italienne, rien ou pratiquement rien n'avait été publié à ce jour en direction du grand public. Pourquoi ? Parce que la présence italienne est si forte que cela va sans dire ? L'auteur-conférencier a pour sa part estimé que cela allait mieux en le disant. De l'Italien sans feu ni lieu, querelleur et prompt à sortir un couteau de sa poche, au maçon finalement modèle d'intégration dans la société française, en passant par le briseur ou le fauteur de grève, bigot ou anarchiste, les images de l'immigré italien en France sont aussi nombreuses que contradictoires. En questionnant sans cesse son sujet, le confrontant aux nombreuses sources écrites et aux témoignages oraux des acteurs directs ou de leurs descendants, le soumettant au crible de la recherche historique, c'est d'abord de ces images que le travail de Mino Faïta entreprend la visite. Dans un premier temps, après avoir montré la remarquable continuité des flux humains en direction de la Savoie, loin de cantonner la figure de ces immigrants au rôle d'hommes ballottés par des forces qui les dépassent, l'auteur restitue à ces individus la qualité d'acteurs de leurs propres destins. Ensuite, Mino Faïta s'attaque avec conviction aux images toutes faites qui encombrant notre perception des Italiens en France et démontre, preuves à l'appui, que ce siècle de présence italienne dans nos deux départements est une mosaïque aux mille nuances. Ces centaines de milliers d'hommes et de femmes qui passent ou s'installent sur les terres savoyardes forment-ils une communauté homogène soudée par une langue, une histoire et des valeurs communes ? Sont-ils tous maçons comme le prétend une image largement répandue ? Prennent-ils la place et le pain des Savoyards ou bien occupent-ils des places que ces derniers laissent vides ? Se sont-ils facilement intégrés parce que blancs, européens et catholiques ? Si poser la question c'est souvent déjà y répondre, ce

n'est pas toujours le cas ici. Passant constamment de la « grande histoire » de l'immigration à « l'histoire vécue » par les migrants, alternant gravité du propos et trait d'humour, dépassant largement le temps qu'il s'était imparti, Mino Faïta fait le tour de l'essentiel. Vient enfin le temps de la parole donnée au public. Une assistance qui anime vivement le thème central de la conférence en poursuivant les questionnements ou alors en confiant à l'ensemble des participants nombre de souvenirs et d'expériences vécues. Alors la vie rêvée des Italiens ? Les Italiens, des immigrés comme les autres ? Aux antipodes de l'exercice visant l'exhaustivité, le travail de l'auteur ouvre plutôt des fenêtres dont chacune donne sur une lecture nouvelle de l'immigration italienne et a le mérite d'ouvrir le débat.

L'auteur : Natif de Tarente, en Pouille, immigré de la première génération, Mino Faïta arrive en France pour la première fois à l'âge de 14 ans. Il repart, puis revient définitivement à Cluses en 1961. D'abord ouvrier décolleteur, puis enseignant d'histoire-géographie, après la publication des « Horlogers savoyards » et les « Carnets de guerre de Pierre Pasquier », l'auteur signe ici son troisième ouvrage consacré à l'immigration italienne en Savoie.

SALÉVIENS DE PARIS

Le 24 mai prochain, les Saléviens de Paris se retrouveront comme d'habitude aux Noces de Jeannette. Le sujet de la conférence de Suzanne Girod est « **Un mariage en 1709** » (celui de Jeanne Bouchet le 7 juillet 1709 à Beaumont).

BIBLIOTHÈQUE : LE FICHER ACCESSIBLE PAR INTERNET

Le fichier de la bibliothèque est désormais accessible par internet. Il s'enrichit très régulièrement grâce à une équipe formée par Anne-Marie Beaugendre et Jean-Louis Sartre. Nous vous invitons à aller consulter ce fichier sur internet en passant par le site de La Salévienne, puis « Bibliothèques » et en cliquant sur le lien. Pour trouver les ouvrages de la Salévienne, taper

« salevienne ». (Vous aurez accès également aux ouvrages des autres sociétés qui alimentent le même fichier : pour l'instant, l'Académie du Faucigny, l'Académie Chablaisienne, l'Académie Salésienne, l'Académie de la Val d'Isère). En attendant de pouvoir faire une insertion « de masse » du fichier saisi par Maurice Gross, vous pourrez bientôt le télécharger en allant sur la même rubrique. Tous les livres ne sont pas saisis, et en particulier les périodiques (revue des autres sociétés d'histoire, etc.) mais chaque lecteur pourra avoir accès facilement à une liste d'ouvrages déjà importante.

LES NOUVEAUTÉS DE NOTRE SITE INTERNET

(www.la-salevienne.org)

Notre site internet se complète et se perfectionne de jour en jour. Voici les principales nouveautés apportées au cours du second semestre de 2007 et au premier trimestre de 2008.

Cartes postales anciennes

Cette rubrique, créée en juin 2005, s'enrichit chaque semaine. A ce jour, 534 images de cartes postales ou photos d'amateurs sont en ligne :

- courant juillet, la mise en page a été modifiée afin de pouvoir afficher une plus grande quantité d'images sur une même page, la légende complète n'étant désormais proposée que lorsque l'image est visualisée seule ;
- en août, la base de données fut complétée afin d'enregistrer les coordonnées géographiques (longitude et latitude) de chacune des cartes postales ou photos ; ceci permet de les situer sur une carte géographique ou une vue de satellite ;
- en décembre, mise en place d'une fonction "incrément/décément" des indices des cartes postales ou photos, afin de passer aisément d'une image à l'autre ;
- en mars 2008, la mise en ligne d'une nouvelle série de cartes postales permet de franchir le cap de la 500^e ; à cette occasion, la légende de cette 500^e carte fut rédigée dans un style "décalé" par un nouvel auteur.

Moteur de recherche Google

En septembre, mise en place d'un moteur de recherche Google sur l'ensemble des informations du site de La Salévienne.

Page Actualité

En novembre, ajout d'un perfectionnement afin d'avoir la possibilité de lire et de télécharger les invitations aux prochaines conférences.

Ensemble des pages

En mars 2008, création d'un automatisme affichant aléatoirement l'illustration dans le bandeau supérieur de toutes les pages du site ; ceci incite les visiteurs à cliquer sur cette imagerie afin de voir les autres cartes postales et lire les légendes associées ; certaines légendes invitent le lecteur à en savoir plus... en achetant les ouvrages publiés par La Salévienne.

Dernières mises à jour

Rappel : pour connaître les dernières nouveautés du site, cliquez sur la date de la "dernière mise à jour" du site en bas à droite de chaque page. La page "mises à jour du site" s'ouvre et présente les dix dernières "évolutions", la plus récente étant en haut. Un clic sur la ligne de votre choix permet d'accéder directement à la page modifiée.

Gérard Lepère, Lionel Saumon

BIBLIOTHÈQUE SALÉVIENNE

DONS

L'histoire de Saint-Julien par John Favre et les Fourches de M. Vuachet. CDRom donné par la ville de Saint-Julien.

« **L'aluminium** » : Journal d'entreprise de la Société Alsacienne d'Aluminium intitulé dont :

Numéro spécial à l'occasion du Centenaire de l'Aluminium (1954)

Numéro du 25^e anniversaire de l'Alsacienne d'Aluminium (1932-1957). Ainsi que les n° 40 (1960), 45 (1962), 86 (1972), 86 à 103 (1972-1976), 105 à 115 (1977-1981), 117 à 137 (1980 à 1985), n° 144-145 (1987-1988). Bien sûr nous souhaitons enrichir notre fonds sur l'Alsacienne d'Aluminium où notre bibliothèque devrait déménager vers 2010.

La vie rêvée des Italiens : un siècle de présence italienne dans les deux Savoie 1860-1960 par Mino Faïta. Editions de l'Astronome. 254 p. (De nouveaux exemplaires sont en vente auprès du secrétariat).

Montagnes romandes à l'assaut de leur nom par Gilbert Künzi et Charles Kraeg. Cabédita. 182 p. 2002. (A noter en particulier les étymologies de *Salève*, *Vuache*, *Mont-Sion* avec des versions inédites).

Merci aux généreux donateurs.

ECHANGES

Regard sur la Ville par Chantal Maistre et Dominique Tritenne. Un livre sur Alberville d'hier et d'aujourd'hui publié par les Amis du Vieux Conflans.

Etudes savoisiennes. Revue d'histoire et d'archéologie du département d'Histoire de l'université de Savoie. N° 11-12 de 2002-2003 et n° 13-14 de 2004-2005. A noter en particulier les articles suivants : « La situation religieuse des Etats de Savoie à l'époque du traité de Lyon (1601) par F. Meyer ; La défense de la ville et le poids de la guerre dans les finances communales de Genève aux XIV^e-XV^e siècles par M. Caesar ; Le procès des Dumonthay, usurpateurs de noblesse (1580-1582) ou La plume contre la robe par Cédric Mottier (concerne pour partie le bailliage de Ternier).

CARNET

NOS JOIES, NOS PEINES

C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Paul Gaillard-Grenadier de Feigères, fidèle adhérent de La Salévienne. Nous présentons nos très sincères condoléances à sa famille.

NOUVEAUX MEMBRES

Jean-Marie CARIAGE
1038 route de Crache
74160 SAINT-JULIEN

Annie CARRIER
146 chemin du Crêt de la croix
74100 ETREMBIERES

Gérard DELAVOUET
1021 route de Crache
74160 SAINT-JULIEN

Mauricette FELLER THOMAS
Raclaz
74520 DINGY EN VUACHE

M. GUILLE-BIEL
14 Rue du Mesnil
Villa Mesnil
75116 PARIS

Jean-Marie GUYON
1652 avenue de Genève
74140 SCIEZ

Henri JOUBERT
8 rue Amédée VIII de Savoie
Le Clos Desjacques
74160 SAINT-JULIEN

Georges JULLIARD
CP 751
CH 1212 GRAND LANCY

Laurent PERINEL
12 place Hôtel de Ville
74100 ANNEMASSE

Guy VINCENT
17 avenue de Ternier
74160 SAINT-JULIEN

A LIRE, VOIR, ENTENDRE

COMMENT DATER LES PHOTOS DE FAMILLE

Longtemps la photographie, comme toute nouvelle invention, resta un produit de luxe. Seuls pouvaient se faire photographier ceux qui avaient les moyens de s'offrir un portraitiste pour immortaliser leur visage et le transmettre à la postérité.

Vers 1822, le Bourguignon Nicéphore Niepce avait réussi - après une pose de huit heures ! - à fixer sur papier une nature

morte, une composition : une table et, sur une nappe blanche, un couvert et une bouteille (collection Germsheim Londres). Première photographie conservée, elle est disparue à ce jour. Sa photo la plus connue est celle de 1827 posée dix heures : vue de l'atelier du Gras près de Châlon-sur-Saône.

Il fallut attendre les travaux de Daguerre qui, en réduisant ce temps à 3 ou 4 minutes, permit d'appliquer la découverte à des personnages. Mais ces quelques minutes sont encore longues et vont réclamer de la part de nos ancêtres de réelles qualités de spartiates. L'immobilité complète sera garantie au moyen de véritables instruments de torture, dissimulés par les vêtements heureusement amples de l'époque, ou par les drapés du décor. Le repose-tête qui garrottait le cou donnait souvent à l'aïeul un port de tête guindé et un sourire pour le moins figé. Ne concluez donc pas trop rapidement à la rigidité ou à l'austérité du personnage : garder le sourire quatre minutes tenait de la gageure. Il suffit d'essayer soi-même devant une glace pour s'en rendre compte.

La première génération de nos photos de famille a été le daguerréotype. Il s'agit d'un positif sur plaque de cuivre argenté, monté sous verre et hermétiquement clos afin d'éviter toute infiltration d'air. Veillez donc bien à respecter cet état, capital pour sa conservation, sans que cela vous empêche cependant de l'ouvrir, le temps de le faire reproduire par un homme de l'art (le tirage sur papier donne, en effet, des résultats tout à fait corrects). Le procédé de Daguerre fit vite fureur, tout au moins auprès des classes aisées. Il fut employé entre 1840 et 1860 environ, avant d'être relayé par le tirage sur papier qui apparut dès 1855-1860 et se répandit surtout sous le format dit *carte de visite*.

Dès 1854, le grand photographe André Disdéri eut l'idée de proposer plusieurs poses petit format au lieu d'une seule au grand format. Ces *cartes de visite* présentaient de multiples avantages : elles se glissaient commodément dans la poche, dans le sac, voire dans une lettre. Elles pouvaient mieux être utilisées comme cartes d'identité, cartes de service pour les employés d'une entreprise ou d'abonnement dans les théâtres.

Le succès qu'elles rencontrèrent assura une extraordinaire démocratisation de la photographie à partir des années 1880. La photo devient alors le moyen de faire un cadeau à un ami ou à un parent, de donner des nouvelles à des êtres chers dont on est séparé par une distance difficile à franchir rapidement. Et voilà l'album de famille qui apparaît, s'organise et se remplit. Parents, grands-parents, frères et sœurs, enfants, chacun y a sa place, y compris les amis que nous risquons souvent, quelques années plus tard, de confondre avec les membres de la famille. Même les personnages publics peuvent s'y retrouver. En effet, à cette époque, artistes, hommes politiques et autres célébrités voient volontiers leur photographie faire l'objet d'un véritable commerce. Si vous trouvez une photo du duc de Morny dans l'album familial, ne déduisez donc pas trop hâtivement qu'il devait être un lointain cousin de votre grand-père. C'est que l'album était, pour nos aïeux, un petit musée à la fois intime et affectif.

La technique de la photographie ne cessa d'évoluer, tant en ce qui concerne la présentation que le support en carton, le grain du papier ou le format. Le grand format (12 x 17 cm), dit *carte-album* ou *cabinet*, était plus onéreux et donc moins courant. Le produit le plus économique fut le *ferrotype*, tiré sur de très fines plaques de métal verni. Ce fut là le procédé utilisé par beaucoup de photographes ambulants. Il était souvent de mauvaise qualité et se tachait de rouille. Apparaît ensuite la stéréoscopie, destinée à l'examen dans un appareil binoculaire et produisant une impression de relief, comme le firent plus tard les *vérascoptes* sur plaques de verre (elles aussi parfaitement reproductibles sur papier). Enfin, les années 1900 voient le développement des *mignonnettes*, cartes d'environ 8 x 4 cm, souvent utilisées pour les photos d'enfants, qui apparaissent désormais en foule grâce à la constante réduction des temps de pose.

**Souvent sans indications de nom.
Quelques trucs de métiers pour essayer
de les identifier**

Tout d'abord, il peut arriver que dans certains cas vous soupçonniez une même personne de revenir plusieurs fois dans la collection, et peut-être à des âges différents. Vous vous demandez cependant si vous n'avez pas plutôt affaire à deux sœurs ou à

une mère et sa fille. Essayez d'analyser les regards. Les yeux et leur expression sont, en principe, les traits qui se modifient le moins au cours de la vie. Vous soupçonnez deux clichés d'être celui du mari et de la femme ? Si les formats, détails et photographes sont les mêmes et que les deux physionomies se font face, vous avez de fortes chances d'être dans le vrai.

Enfin, faute d'informations, essayez de les dater. En jouant avec les âges (méfiez-vous cependant des apparences) et les différents rapprochements possibles, vous devriez obtenir des résultats. De nombreux indices vont permettre cette datation de façon assez précise de par leur combinaison (Jean-Michel Culerrier, Comment dater les photographies anciennes, Revue française de Généalogie n° 137). En voici quelques-uns pour les clichés au format carte de visite (de loin le plus courant jusqu'à la première guerre) :

1840-1860 : époque des daguerréotypes (photos sur plaque de cuivre argentée) ;

1855-1865 : photographies au format « cartes de visites », le papier mince, à angles droits, montrant des personnages en entier, assis ou debout, entourés de grands drapés destinés à dissimuler les appareils de pose ;

1865-1885 : formats souvent ovales, montrant des bustes, angles arrondis, un filet de couleur et, au verso, de grandes signatures des photographes avec leurs adresses à l'encre de couleur ;

1880-1895 : le carton, de couleur crème, ne cesse de s'épaissir. Les tranches sont dorées et le décor souvent romantique. Fréquemment, seul le buste est représenté, éventuellement sur dégradé.

Après 1900, le carton sera grainé. Les tranches souvent argentées. Des variantes seront également très ponctuelles : tranches dorées et biseautées (1890-1895), bustes en dégradés (1895-1905), marie-louise décorée (vers 1900), photographies bombées sur sépia glacé (1875-1895).

relevé par Marielle Déprez

INFORMATION

Le catalogue de la Bibliothèque diocésaine d'Annecy peut être consulté sur internet à l'adresse suivante :

<http://193.251.84.6/opacweb/> ou en passant par les « liens » du site de La Salévienne.

PUBLICATIONS SAVOYARDES

« D'Annemasse à Samoëns et Sixt » En petit train et en images

Après le succès de leur premier livre « Mémoires d'autrefois, Annemasse et ses environs », Louis Gerdil, sociétaire de la Salévienne et Gilbert Taroni nous présentent leur nouvel ouvrage dont le fil conducteur est le « CEN », petit train qui allait d'Annemasse à Samoëns et Sixt avec une bifurcation à Bonne pour Bonneville et une à Saint-Jeoire pour rejoindre Marignier. Petit train à vapeur qui traversait les rues de chaque village de 1891 à 1928, puis électrique de 1932 à 1959 avec sa voie en site propre. Regretté aujourd'hui, il est toujours présent dans les mémoires familiales. Il a inspiré chanteurs et chansonniers tel Aristide Bruant.

En plus de nombreuses cartes postales anciennes, photos et documents concernant le train, les auteurs nous présentent, pour chaque commune traversée, des anecdotes, des événements, des légendes, des personnages : les vendanges rouges à Bonne, les meulières du Vouan, le déluge, Germain Sommeillier et le percement du tunnel du Fréjus, pourquoi les habitants de Taninges s'appellent les « Jacquemard », la Jaÿsinia à Samoëns et l'histoire de Madame Cognacq-Jaÿ, les maçons et tailleurs de pierres de Samoëns, le carrousel savoyard à Sixt, les débuts de l'alpinisme et des sports d'hiver, les costumes locaux, etc.

Cet ouvrage avec plus de 350 photos et documents dont certains inédits a été épuisé en quelques semaines et vient d'être réédité aux « Editions du Mont » de notre ami Robert Taurines. Il est bien sûr disponible à La Salévienne.

Louis Gerdil



« **Le mur de la frontière** » de Madeleine Covas est désormais édité par Cabedita

dans une version plus longue et mieux adaptée à la jeunesse suisse. Il sortira début avril en librairie et sera au Salon du livre de Genève où l'auteur le dédicacera.

Le prochain livre de Madeleine Covas « **Le rapt du Mont Tendre** » devrait sortir à l'automne, histoire, encore pour la jeunesse, sur la disparition des chouettes dans le Jura.

AVIS DE RECHERCHE

Qui peut aider Mme Odile Fort-Bachex à retrouver ses ancêtres Bachex originaires de Feigères ? Son grand-père, Jean Marie Appoloni y est né le 09.03.1873, de même que le père de ce dernier : Simon Julien, o Feigères 01.08.1841 † Feigères 03.11.1912 qui épouse à Vers 02.02.1870 Marie Jeanne Dupraz o Vers 13.04.1842 † Feigères 29.01.1911.

Le Parc Bel Air, 10 rue Général Delestraint, 01000 Bourg en Bresse.

EXPOSITIONS

Annecy

Un siècle d'architecture régionaliste. Le mouvement du régionalisme plonge ses racines dans l'esthétique du pittoresque. Il est lié à l'essor du régionalisme politique et culturel. L'exposition présente l'évolution de ce courant d'architecture jusqu'à aujourd'hui. Palais de l'Ile jusqu'au 17 juin 2008.

Vers

A la bibliothèque de Vers du 5 mai au 14 juin 2008, est organisée l'exposition « **Vers, mariages au village** ». Des photos, robes de mariée, trousseau, table du banquet... objets prêtés par de nombreux habitants de la commune ainsi qu'un travail effectué dans les archives communales.

De 1768 à 2008, 240 ans de mariages à Vers :

1. un fichier papier comprenant pour chaque mariage de 1768 à 1908 : la date, les noms et prénoms des époux, leurs âges, professions, lieux de naissance et de résidence, s'ils ont signé le registre, s'ils ont fait un contrat de mariage, et bien sûr la source de

l'information ;

- un récapitulatif par année du nombre de mariages de 1768 à 2008, avec le nom des curés et/ou des maires en exercice.

La bibliothèque se trouve au carrefour de Maison Neuve, 14 route de Frangy.

Horaires d'ouverture : lundi de 16 h 30 à 18 h 30 ; mercredi de 14 h à 16 h et samedi de 10 h à 12 h. Si toutefois ces horaires ne convenaient pas ou pour faire une « visite » en groupe, même petit !! n'hésitez pas à prendre contact avec Mireille Chauvet, 04 50 35 21 44 ; mireille.chauvet1@orange.fr

Genève

Le musée Ariana présente **Beautés fragiles. Les coups de cœur d'un collectionneur**. Quatre cents céramiques européennes et chinoises, presque essentiellement du XVIII^e siècle, composent cette exposition exceptionnelle par l'éclectisme et la beauté des pièces présentées.



Jusqu'au 28 septembre 2008, de 10 h à 17 h sauf mardi.

Carouge

Verres à boire – Verre à voir

Quoi de plus familier qu'un verre à boire ? Apparu au Moyen Orient au début du premier siècle, il remplace rapidement les coupes en terre, sans doute parce qu'il est limpide comme l'eau. A Venise au début du Moyen Age, il s'affine et se diffuse dans toute l'Europe. En Bohême à la fin du XV^e siècle on met au point un verre plus solide, le cristal, que les Anglais perfectionneront encore. Soufflé ou pressé, utilisé au

quotidien ou dans les grandes occasions, tantôt solide et tantôt fragile, simple ou richement façonné, le verre à boire va s'imposer jusqu'à nos jours dans des formes toujours plus originales. Construite autour d'une importante collection privée genevoise, avec le concours du Musée d'art et d'histoire de Genève (verre antique), du Musée Ariana (verre moderne et contemporain) et la participation d'une grande collection privée (verre antique), cette exposition présente toute la séduction du verre à travers les âges. Jusqu'au 31 août 2008, musée de Carouge, 2 place de Sardaigne.

Martigny

Jusqu'au 8 juin et après le Met de New York, la Fondation Pierre Gianadda a le privilège de présenter en exclusivité : **Offrandes aux Dieux d'Egypte**. Cette exposition, qui couvre une période de plus de deux millénaires, présente quelque soixante-dix statues et statuettes, notamment en métaux précieux et en alliages cuivreux dont le bronze. Ces œuvres bouleversent notre connaissance de l'art original qui s'épanouit durant des siècles sur la terre des Pharaons tout en renouvelant notre compréhension des rites culturels et funéraires de cette immense civilisation.

Tous les jours de 10 h à 18 h.

IL ÉTAIT UNE FOIS

YVONNE HEILBRONNER

Le 2 mai 1988 décédait à Genève Yvonne Heilbronner.

Artiste peintre et graveur, elle avait fait ses études à Paris (Académie Jullian), à Munich et à Genève (Ecole des Beaux-Arts). Membre de plusieurs sociétés d'artistes (Femmes peintres et sculpteurs, Société suisse des Beaux-Arts, CARAR), elle participa à de nombreuses expositions à Paris, Genève, Venise, Padoue, New-York, Jérusalem, etc.

Elle est née à Meudon « L'an mil huit cent quatre-vingt-douze... chez ses père et mère le trois juillet courant à cinq heures un quart du matin, fille de Raoul Heilbronner, antiquaire, âgé de quarante-cinq ans et de

Lina Regenspurger son épouse, sans profession, âgée de vingt-neuf ans, demeurant à Meudon, rue de la Bourgogne numéro sept... »

En novembre 1917, toute la famille Heilbronner, qui habitait pourtant la région parisienne depuis une trentaine d'années, quitte la France pour Genève : leurs biens ayant été mis sous séquestre en raison de la guerre. En effet, les parents – originaires de la Bavière – bien qu'ayant francisé leur prénom en Raoul et Caroline, avaient gardé la nationalité allemande alors que leurs enfants Yvonne et sa sœur Jeanne, née en 1893 à Paris, devaient avoir la nationalité française.

Au cours de sa carrière, Yvonne Heilbronner créa plusieurs livres d'artistes, illustrant de gravures sur bois ses propres textes ou ceux d'autres écrivains : Gueux d'autrefois et d'aujourd'hui, Les villes à pignons d'Emile Verhaeren, Le Bibelophile, Images et Pensées, Péroutes, Iles Canaries et surtout Bourg d'En Haut.

« Bourg d'En Haut. Une promenade au Salève. Genève, 1941 » est pour les anciens qui ont passé leur enfance à Collonges un ouvrage poignant. L'artiste y possédant une petite maison – qui existe toujours – a su, par le texte et par l'image, décrire la vie paisible de ce hameau à la veille de la Seconde Guerre mondiale et les bouleversements de la vie moderne.

Mais c'est aussi et surtout une déclaration d'amour pour cette belle région alors coupée de Genève par la guerre, comme en témoignent les premières lignes de l'ouvrage :

« Salève ! Mont au double sommet, issu du sol français, ton visage est tourné vers Genève. Tu formes le lien merveilleux qui unit tous les Genevois. Ils disent « notre Salève » mais ils revendiquent seulement le droit de t'aimer. Qu'ils soient de la Ville Haute ou de Saint-Gervais, pourvus ou privés de biens matériels, ils te scrutent chaque jour d'un regard empreint de la même profonde affection. Paradis promis aux dimanches, c'est vers toi qu'échappant au cercle de leurs occupations familiales ils portent leurs pas aux jours de fête et les hardis varappeurs, qui se meurtrissent les mains pour se hisser jusqu'à la crête de tes rochers les plus périlleux, seront ces

paisibles promeneurs qui mènent leur petite famille aux muguet, à la noisette ou aux bolets.

« Salève ! La guerre a éclaté. La frontière est fermée. Genève, languissante au bord de sa rade, cherche, nostalgique, sur son lac ou dans sa belle campagne l'oubli de tes sentiers aimés. Symbole de paix, espoir de jours meilleurs, promesse de bonheur simple et d'entente entre les peuples, nous te retrouverons ô Salève !

« Il fait aujourd'hui un temps splendide, un vrai temps de Salève. Je vous invite, mes amis, à venir avec moi. Nous franchirons clandestinement la frontière sans crainte des barbelés, des douaniers ou de la police. Nous entrerons en France par le chemin de la pensée, route charmante, voie consolatrice, ouverte à tous, qui permet des incursions dans le futur comme dans le passé. Vivons à nouveau une promenade à Collonges-sous-Salève que vous connaissez tous, n'est-il pas vrai ?... »

En témoignage de son attachement à ce village, Yvonne Heilbronner légua par testament la somme de 10 000 francs suisses à la commune de Collonges.

Jean-Pierre Dubouloz

FIGURES GENEVOISES

HENRY DUNANT (1828-1910)

Henry Dunant, le fondateur de la Croix-Rouge, est né à Genève le 8 mai 1828. Il était l'aîné d'une famille riche, religieuse, humanitaire et privilégiée. (À noter que, baptisé Jean-Henri, il écrivait le plus souvent son prénom « Henry ».) Il semblait destiné à la prêtrise, mais il était si désespérément faible en français, en mathématiques, et singulièrement en latin, que cette idée dut être abandonnée.

Jeune homme, Dunant prit part, vers 1848, à des œuvres de charité en visitant à Genève les pauvres, les malades et les prisonniers. Pour avoir plus d'impact, l'équipe des jeunes gens engagés religieusement se regroupa en « l'Union de Genève ». Des groupes du même genre se formèrent en France, en Belgique et aux Etats-Unis. Dunant devint le très dynamique secrétaire international de ce mouvement

mondial. C'est lui qui en 1855 rédigea la charte de ce qui allait devenir l'Association chrétienne des jeunes gens (Young Men's Christian Association, YMCA), dont le siège aujourd'hui encore se trouve à Genève.

En 1849, son père s'arrangea pour le faire entrer comme employé dans une banque prestigieuse. Il fut à ce point apprécié par ses supérieurs qu'ils l'envoyèrent dès 1853 en Algérie pour y superviser les activités de la banque. Son travail consistait à persuader les fermiers suisses d'acheter dans ce pays des fermes sur des terres appartenant à la banque. En 1855, il quitta la banque et fonda sa propre compagnie pour gérer sur place une ferme à blé. Puisqu'il n'y avait aucun moyen de moulin, il construisit, sans autorisation, un moulin à eau. Ses affaires prospérèrent rapidement. Toutefois, un permis officiel pour exploiter le moulin n'était guère en vue, alors que des permis étaient accordés à ses rivaux. De fortes sommes d'argent étaient en jeu. C'est ainsi que, muni d'une lettre d'introduction du général Dufour, Dunant alla voir Napoléon III en personne à ce sujet.

Il rattrapa l'empereur des Français en Italie le vendredi 24 juin 1859, jour de la bataille de Solferino. Sur le champ de bataille, l'armée franco-italienne se trouvait face aux Austro-Hongrois. Le carnage fut effroyable : on estime à 40 000 le nombre de morts et de blessés. Beaucoup moururent des suites de leurs blessures, de soif ou de manque de soins durant les jours qui suivirent.

Dunant délaissa un moment ses affaires afin d'organiser le secours aux blessés. Pour seconder ses propres efforts, il persuada Napoléon III de libérer les médecins autrichiens faits prisonniers pour qu'ils puissent apporter également leur aide. Il publia par la suite, à compte d'auteur, un livre décrivant la bataille et l'état des blessés (voir ci-dessous). Estimant que « les batailles à venir ne vont devenir que plus meurtrières », il suggéra aux gouvernements européens d'organiser une société qui s'occuperait des blessés de guerre. La société en question devait être encadrée par des volontaires médicaux bien formés qui œuvreraient en toute neutralité sans être gênés par les militaires.

Dunant obtint également de Napoléon III la permission de faire tourner son moulin et, pour faire bonne mesure, l'empereur lui

accorda les droits pour l'acquisition d'un terrain de très grande étendue en Algérie.

Son livre, *Un souvenir de Solferino* (1862), provoqua un grand choc. Victor Hugo l'en félicita et un avocat de Genève, Gustave Moynier, lui déclara qu'il avait le soutien de la Société genevoise d'intérêt public, qu'il présidait. Moynier et Dunant s'entendirent à merveille. En février 1863, un comité spécial était organisé dont Dunant devenait le secrétaire. Après avoir à plusieurs reprises changé d'appellation, ce comité spécial allait finalement adopter en 1875 le nom de Comité international de la Croix-Rouge. Dunant était un visionnaire : il rédigea lui-même procès verbaux et lettres, élabora les conventions, persuada les diplomates, informa les journalistes. Mais, si l'on voulait parvenir à un accord mondial, la meilleure politique était de convoquer une conférence internationale. Ce fut chose faite en octobre 1863. Quatorze nations se réunirent et se mirent d'accord pour établir un comité de la Croix-Rouge sur leurs territoires respectifs. Le 22 août 1864, fut adoptée la Convention de Genève. L'apport de Dunant était universellement reconnu et il fut couvert d'honneurs.

Tandis que la Croix-Rouge prenait forme, des hommes plus pratiques apparurent sur la scène et Dunant commença à en être effacé. Mais il y avait d'autres causes à cet état de choses. Après avoir été négligées durant quelques années, ses affaires en Algérie durent être liquidées. En 1867, on découvrit qu'il s'était engagé dans des investissements hasardeux et était en fait très endetté. Pire encore, pour cacher la vérité, il avait présenté de faux bilans et inventé des sociétés fictives. Bref, il avait trahi ses investisseurs. Consternation !

Il fut traîné en justice comme n'importe quel autre « failli » et dut démissionner de la Croix-Rouge. Ses investisseurs ruinés s'en prirent à lui et il dut quitter le pays en laissant derrière lui des dettes énormes. À trente-neuf ans, sa disgrâce était totale.

Dunant se réfugia alors à Paris. Bien qu'il vécût pendant les quelques années qui suivirent dans la pauvreté et la solitude, il participa à un certain nombre de projets humanitaires : patrie pour les juifs en Palestine ; société pour la protection des prisonniers de guerre ; bibliothèque mondiale de la littérature ; abolition de l'esclavage.

Aucun de ces projets ne progressa à l'époque et aucun d'entre eux ne contribua à redresser ses finances. Après 1875, poursuivi par ses créanciers, il disparut complètement de la vie publique, errant anonymement en France, en Allemagne, en Italie et en Angleterre. Il survécut grâce à la modeste allocation que lui faisait parvenir un membre de sa famille. En juillet 1887, il réapparut au centre de la Suisse dans la petite ville de Heiden (canton de Appenzell), où il s'établit.

En 1895, soit vingt ans après sa disgrâce, une journaliste le redécouvrit dans un hôtel pour vieillards de Heiden. Son prestige allait bientôt être restauré et son bien-être matériel assuré, mais il ne quitta jamais plus l'hôtel. Il ne cessa de s'en prendre aux scandales de l'époque : persécution des minorités ; oppression des femmes ; travail des enfants ; dilapidation des ressources nationales pour l'achat des armes.

En 1901, il reçut le premier prix Nobel de la paix et son œuvre du même coup fut reconnue pour toujours. Il mourut à Heiden le 30 octobre 1910.



DUNANT SUR SOLFÉRINO

Le soleil du 25 [juin 1859] éclaira l'un des spectacles les plus affreux qui se puissent présenter à l'imagination. Le champ de bataille est partout couvert de cadavres d'hommes et de chevaux ; les routes, les fossés, les ravins, les buissons, les prés sont parsemés de corps morts, et les abords de Solférino en sont littéralement criblés. Les champs sont ravagés, les blés et les maïs sont couchés, les haies renversées, les vergers saccagés, de loin en loin on rencontre des mares de sang. Les villages sont déserts, et portent les traces des ravages de la mousqueterie, des fusées, des bombes, des grenades et des obus ; les murs sont ébranlés et percés de boulets qui ont ouvert de larges brèches ; les maisons sont trouées, lézardées, détériorées ; leurs habitants qui ont passé près de vingt heures cachés et réfugiés dans leurs caves [...] commencent à en sortir [...] Aux environs de Solférino, mais surtout dans le cimetière de ce village, le sol est jonché de fusils, de sacs, de gibernes, de gamelles, de shakos, de casques, de képis, de bonnets de police,

de ceinturons, enfin de toutes sortes d'objets d'équipement, et même de débris de vêtements souillés de sang, ainsi que de morceaux d'armes brisées. Les malheureux blessés qu'on relève pendant toute la journée sont pâles, livides, anéantis ; les uns, et plus particulièrement ceux qui ont été mutilés, ont le regard hébété et ne paraissent pas comprendre ce qu'on leur dit, ils attachent sur vous des yeux hagards, mais leur prostration apparente ne les empêche pas de sentir leurs souffrances [...] ceux-là, avec des plaies béantes où l'inflammation a déjà commencé à se développer, sont comme fous de douleur, ils demandent qu'on les achève, et ils se tordent, le visage contracté, dans les dernières étreintes de l'agonie.

John Fox

Sources

- www.spartacus.schoolnet.co.uk/EUdunant.htm
- www.nobel.se/peace/laureates/1901/dunant-bio.html
- www.shd.ch

L'AMIRAL DE LA MER DE GLACE ET LA TUERIE DE CLUSES EN 1904

"L'amiral de la Mer de Glace" c'est, parmi bien d'autres noms d'oiseaux, le pseudonyme persifleur que donna à Emile Chautemps (1850-1918), la meute de ses adversaires conservateurs, par allusion à son intérêt pour la marine et à son repli politique sur la Haute-Savoie après sa brillante carrière à Paris dont il fut député et Président du conseil municipal (voir le Bénon numéros 42 d'octobre 2003 et 57 de juillet 2007).

Emile Chautemps, deuxième des neuf enfants du fameux Marie Chautemps (1821-1910), cultivateur à Valleiry, revint en effet au pays dès 1895, pour y exercer ses talents d'homme politique du radicalisme, en se faisant élire conseiller général du canton de Chamonix. Il devint ensuite député de l'arrondissement de Bonneville en 1897, puis sénateur de la Haute-Savoie en 1905, tout en conservant ses attaches parisiennes et une certaine notoriété nationale (il sera brièvement ministre de la marine en 1914).

Comme député de la circonscription en

1904, il fut directement concerné par les événements de Cluses. Il s'y impliqua fortement et d'une manière assez surprenante, qui mérite d'être rappelée de la part de ce politicien bourgeois de centre gauche, très hostile aux thèses des socialistes de l'époque et vite effarouché par le moindre mouvement de rébellion des ouvriers contre les dures conditions d'exploitation qui leur étaient imposées en ce début de XX^e siècle.

Les événements de Cluses, durant l'été 1904 et le procès qui s'ensuivit firent grand bruit dans la région et eurent un important retentissement en France. Ils sont restés inscrits dans l'histoire du mouvement ouvrier et Aragon les a immortalisés en 1933 dans son roman "Les cloches de Baie".

Résumons-les rapidement à partir du n° 49 des cahiers d'histoire sociale de Haute-Savoie (CGT) qui leur est consacré.

Cluses est encore une modeste cité mais sa région ne compte pas moins de 3000 ouvriers de l'horlogerie qui travaillent à domicile, ou dans une multitude de petits ateliers, ou même dans des usines d'une certaine importance. C'est le cas de l'entreprise Crettiez, sise face à la mairie près de la Grenette. En mai 1904, sept ouvriers y sont licenciés pour avoir osé se présenter aux élections municipales sur une liste dite "ouvrière", composée de syndicalistes et de socialistes, ce que ne peut accepter le père Crettiez leur patron.

Une grève est décidée pour obtenir leur réintégration. Une manifestation a lieu au cours de laquelle l'usine est « cailloutée ». Le préfet envoie 300 soldats à la demande du patron, du maire et du sous-préfet. Pendant les mois de mai et de juin, Crettiez ne cède pas et la tension ne faiblit pas. Grèves et manifestations se succèdent en vain malgré le soutien de plus en plus large des travailleurs de Cluses et des environs. Le lundi 18 juillet, un important cortège se forme à 16 heures et se dirige vers l'usine. Les manifestants sont très remontés. Les quatre fils du patron et un cadre de l'entreprise se mettent alors à tirer sur la foule depuis les fenêtres de la façade du bâtiment. Trois ouvriers sont tués : Rassiat, 18 ans, Baudet, 43 ans et Larrivaz, 21 ans. Il y a de cinquante à cent blessés selon les sources, dont des femmes, des enfants et des gendarmes.

Les tireurs sont arrêtés par les forces de l'ordre qui les cachent dans la cave pour les protéger mais la foule en furie envahit l'usine, la saccage et l'incendie, la détruisant totalement.

A 23 heures 30, 350 soldats arrivent d'Annecy. Sur place se trouvent aussi le préfet, le général chef de la subdivision et le député Chautemps. La troupe parvient à extraire les assassins de la cave et les emmène en prison. Plusieurs ouvriers sont aussi arrêtés.

Le mercredi 20 juillet a lieu la sépulture des trois victimes en présence d'une foule énorme. Plusieurs discours sont prononcés, entre autres par le délégué national de la Fédération de la métallurgie, par le représentant des syndicats ouvriers de Genève et par le député Chautemps.

En novembre 1904 a lieu le procès. Les accusés sont les fils Crettiez pour assassinat et les meneurs ouvriers pour la destruction de biens. Emile Chautemps prend la défense de ces derniers aux côtés de son ami Aristide Briand. Briand, alors député de Saint-Etienne et avocat célèbre fait un plaidoyer brillant. Le député de Bonneville fait à la barre des témoins une intervention "qui produit sur le jury une profonde impression". Les ouvriers sont acquittés.

Les fils Crettiez sont condamnés, eux, à des peines de prison légères. Par ce verdict tempéré, le tribunal a voulu calmer les esprits. Il n'en demeure pas moins qu'il a reconnu implicitement la légalité des luttes ouvrières et qu'il a marqué ainsi un progrès décisif de la justice sur le plan social et démocratique.

Il est intéressant de constater qu'Emile Chautemps a participé à cette avancée de la cause ouvrière, même si tous les actes politiques de sa vie ne sont pas toujours allés dans ce sens. Dans l'affaire de Cluses, il mérite la reconnaissance des femmes et des hommes de progrès.

Robert AMOUDRUZ

UN DOCUMENT SUR LA VENTE DES BIENS NATIONAUX DANS LA RÉGION DU VUACHE EN 1793

La vente des biens ecclésiastiques et des domaines des nobles émigrés pendant la Révolution a eu une grande incidence sur les sociétés et sur l'économie de nos campagnes. Ce phénomène pose toutefois problème en Savoie car de nombreux documents relatifs à ces opérations ont été perdus. Les dossiers concernant les ventes étaient en effet conservés dans le château royal de Chambéry mais, « *par l'effet d'un hasard patriotique* » (Paul Guichonnet), un incendie en consuma la quasi-totalité en février 1798. Réchappèrent de ce drame des actes touchant le district de Chambéry¹ et le district de Carouge (seulement pour les biens ecclésiastiques)². Le secteur de La Salévienne est donc avantagé d'autant plus qu'une série de documents isolés conservés aux archives départementales de Haute-Savoie apporte un éclairage sur ces opérations en 1793 dans la région du Vuache³. C'est ce dernier dossier que nous allons tenter de présenter rapidement ci-après.

A partir du 26 octobre 1792, l'Assemblée des Allobroges avait rendu exécutoire en Savoie la loi du 2 novembre 1789 qui avait mis à disposition de la Nation les biens des émigrés et du clergé. Dans chaque commune, on établit un inventaire de ces biens (nombreux actes chez les notaires et dans les registres du tabellion de l'époque). Le 3 novembre 1793, la Convention fit passer l'actif de ces biens dans le domaine public. Ces terres et ces bâtiments furent d'abord donnés à bail aux enchères en attendant leur mise en vente. C'est ce qu'expose le document analysé qui, s'il reste incomplet sur l'ensemble des opérations de vente des biens nationaux, permet néanmoins de connaître le nom des propriétaires des biens, la nature de ces derniers, leur valeur, le nom des personnes qui ont loué ces terres, mais aussi le nom des acteurs révolutionnaires dans notre région du Vuache.

La mise à ferme des biens est orchestrée par des personnes influentes originaires de Frangy : Claude Bastian, nommé à l'occasion « *régisseur des domaines*

nationaux du bureau de Frangy », et Pierre Marie Curtet, « *commissaire député pour le Directoire du district de Carouge* ». Pour réaliser ces opérations, on fait appel dans chaque commune à deux estimateurs pour donner le rapport annuel de chaque lot. Le maire (ou un officier délégué) assiste à la mise aux enchères : François Sautier (Vulbens), François Duvernay (Dingy en Vuache), Louis Balleidier (Chaumont), Pierre Gros (Jonzier), Prosper Vincent (Epagny), Gabriel Gay (Contamine), Jean-Jacques Burlat (Arcine), Claude-Joseph Chaumontet (Chessenaz), Claude Dupont (Sallenove), Joseph Brunet (Vanzy), etc. Le contrat de bail est conclu pour trois ans. Le paiement de la ferme se fait le premier nivôse de chaque année, dans les magasins militaires de Frangy pour les denrées et dans le bureau du régisseur pour l'argent. Les biens nationaux concernent d'abord les biens ecclésiastiques (cures, chapelles, biens de l'abbaye de Bonlieu à Contamine, biens des visitandines à Seyssel). Ils touchent ensuite les biens des nobles émigrés : Prosper Favre⁴, Reydet de Vulpillières⁵ et Laplace à Frangy, Oncieu à Epagny, Minzier et Savigny, marquis du Vuache à Chaumont, Vulbens, Bans, Dingy..., Regard marquis de Ballon à Saint-Germain et Eloise, Montanier et Pelly à Seyssel, etc.

A qui profitent les baux ? Un débat historiographique déjà ancien s'intéresse au profit tiré par la paysannerie de l'utilisation des biens nationaux. En fait, le gain paysan n'est pas immédiat. L'exploitation et la vente des biens nationaux profite en effet d'abord à la bourgeoisie, aux élites locales et à la frange la plus riche de la paysannerie. La situation a changé progressivement avec la mise en vente de superficies de plus en plus réduites en fractionnant les propriétés, rendant les ventes financièrement plus accessibles. Mais la paysannerie a surtout profité de ces biens à partir du début du XIX^e siècle grâce à une plus grande mobilité des terres⁶.

La concession des baux dans la région du Vuache illustre bien la mainmise des notables locaux. Ces opérations favorisent en particulier ceux de Frangy. La petite bourgade a pris de l'importance au cours des temps modernes, en particulier aux dépens de Chaumont⁷. Cette primauté ressort de l'éventail des métiers qui apparaît dans diverses statistiques de la période de la

Révolution et de l'Empire. En 1806, on ne compte pas moins de vingt-sept professions différentes dans les domaines de l'administration et de la justice (juge, directeur de la Poste, notaires...), de la médecine (chirurgien, barbier), du commerce (dix aubergistes ou cabaretiers...), ou de l'artisanat (tailleurs, maçons, menuisiers, serrurier...). Le bourg de Chaumont, si vivace au Moyen Age, n'affiche que dix métiers différents, ce qui ne le distingue guère d'ailleurs des villages environnants⁸. Examinons la liste des acteurs de Frangy, dont l'influence s'étend sur toute la région. Présentons d'abord Claude-François Bastian (1764-1833). Notaire, puis maire de Frangy, il est issu d'une lignée d'hommes de loi bonnevilliens qui ont acquis des charges judiciaires à Annecy avant de s'implanter en Genevois. Grâce aux opportunités offertes durant la Révolution et l'Empire, le personnage devient l'homme le plus riche de la Savoie du Nord. En spéculant sur les fournitures aux armées et sur les biens nationaux (il en acheta pour 778 000 livres !), il acquit ainsi quelques trente-deux fermes dans les cantons de Frangy, Seyssel et Viry. En 1814, sous l'occupation autrichienne, il fut choisi comme président pour chapeauter les commissions du département du Léman par le général Bubna qui, émerveillé par les grandes capacités administratives de Bastian, voulut même l'emmener avec lui en Autriche pour en faire un ministre des finances. Bastian devint aussi l'animateur d'un mouvement pro-suisse en Savoie⁹. Avec Claude-François Bastian, ce sont tous les notables roturiers de Frangy qui ont accaparé les charges révolutionnaires et les biens nationaux. Citons ainsi Claude Cottin, aubergiste, qui devint officier municipal et maire sous le Consulat. Dès le début des opérations, il prit à ferme des biens nobles et ceux de la cure de Frangy. Parmi les autres preneurs, on a également Philippe Chaumontet, notaire, une des plus grosses fortunes de la région sous l'Empire, Joseph Bouzoud, aubergiste et quincaillier, qui prit des biens nationaux à ferme à Frangy, Vanzy, Epagny, J. Bonier, aubergiste, ou encore Joachim Bastian. Dans quelques localités, le relais est pris par d'autres notables, Pierre Marie Curtet, notaire, puis

maire de Chaumont sous l'Empire, grosse fortune locale, qui prit à ferme en 1793 les biens de la cure de Chaumont, ou encore Joseph Challansonnex qui prit en acensement les ruines de l'ancien château de Chaumont et l'emplacement des halles appartenant au marquis du Vuache, l'émigré Lagrange. Dans les secteurs de Chevrier, Vulbens, Bans et Dingy, le personnage influent, c'est Pierre-François Gay, « *substitué commissaire du district de Carouge* »¹⁰. Là, une des propriétés les plus importantes mises à ferme est le domaine de l'émigré Lagrange à Vulbens, divisé en treize parts (grangerie du château, jardin, fermes, moulins des Bois ou la Vandy, vignes, tuilière à Bans, maison grange, bouvée et jardin à Cologny, etc.).

Dominique Bouverat

1. Vermale François, *La vente des biens nationaux dans le District de Chambéry*, Paris, 1912.
2. Voir aux Archives d'Etat de Genève, Archives du département du Léman, série A.
3. Archives départementales de la Haute-Savoie, 1 J 611.
4. Domaines de Moisy et Collonges.
5. Noble de Reydet de Vulpillières est signalé comme « *contre-révolutionnaire* ». Il fut mis aux arrêts dans les prisons d'Annecy en compagnie de son épouse. Voir Dominique Bouverat, « La seigneurie, les châteaux et l'hôpital de Vulpillières », *Mémoires Académie salésienne*, t. 114, 2007, p. 170-171.
6. Voir la courte synthèse dans Jean-Pierre Poussou, *La terre et les paysans en France et en Grande-Bretagne aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Sedes, 1999, p. 576-578.
7. Plusieurs raisons expliquent l'avantage progressif de Frangy sur Chaumont : aménagement du passage des Usses au XVII^e siècle, inconvénient du site escarpé de Chaumont, influence politique de Claude-François Bastian, etc.
8. Arch. d'Etat Genève, archives du département du Léman, B 224.
9. Guichonnet Paul, « Ce Monsieur Bastian ferait un excellent syndic », *Le Messager*, 5 septembre 1980.
10. Pierre François Gay est le parrain de Victor Gay dont le journal est présenté par Philippe Duret dans les *Echos Saléviens* n° 10, 2001, p. 49-145.

ÉCHOS SALÉVIENS N° 16

Les adhérents 2007 recevront les Echos Saléviens 2007 dans le courant du mois de mai 2008.

Rédaction

Robert Amoudruz, Dominique Bouverat, Mireille Chauvet, Jean-Pierre Dubouloz, Mino Faïta, John Fox, Louis Gerdil, Daniel Grange, Gérard Lepère, Claude Mégevand, François Déprez.

Responsable de la publication : Marielle Déprez.

Pour tout renseignement ou adhésion, contacter :

LA SALÉVIENNE – 4 ancienne route d'Annecy - 74160 SAINT-JULIEN-EN-GENEVOIS

Téléphone : 04 50 52 25 59 - *Fax* : 04 50 35 63 16

Courriels : la-salevienne@wanadoo.fr (*président*) - Megevandcerise@aol.com (*administration*)

Site Internet : <http://www.la-salevienne.org>